

Lorsque vous nous avez élu, le projet de station d'épuration était déjà bien avancé et il nous fallait prendre une délibération sous quinze jours pour lancer les travaux de la phase 1, c'est-à-dire le traitement des boues. A l'origine, il était prévu de construire des lits plantés de roseaux pour stocker les boues de la station. Cette solution présente les avantages d'être rustique, de ne pas consommer d'énergie, de bien s'intégrer dans le paysage, d'être sans odeurs et de permettre un stockage des boues sur 5 à 10 ans. Pendant ce stockage et grâce aux roseaux, ces boues se transforment naturellement en compost, valorisable en agriculture.

Pour des raisons d'emprise foncière de l'ensemble du projet, malgré le rachat d'une parcelle de 1000m², cette solution avait été abandonnée au profit d'une presse à vis qui devait extraire en continu les boues et les stocker dans une benne, au maximum quinze jours, pour éviter la fermentation et donc les odeurs. Un camion serait venu pour remplacer la benne toute les deux semaines pour emmener les boues vers un site de traitement, plate forme de compostage ou incinérateur, à l'autre bout du département. Cette solution, consommatrice d'énergie, nécessite le rajout de « polymères » pour obtenir des boues plus denses. De plus, elle nous obligeait à dépendre d'un prestataire de service qui n'est pas gratuit. Nous avons estimé ce coût à environ trente mille euros par an.

Nous avons alors missionné un bureau d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour faire le point sur l'ensemble du projet et particulièrement la phase 2. La solution préconisée par le bureau d'études pour la « file eau », les boues activées, identique à ce que nous avons aujourd'hui, avec un bassin d'aération qui brasse les effluents et un clarificateur pour séparer les matières en suspension, n'est pas très adaptée aux petites collectivités. C'est la solution la plus chère en investissement comme en exploitation. C'est aussi la plus délicate à faire fonctionner et il faut y rajouter du chlorure ferrique, produit corrosif et dangereux, pour flocculer les particules en suspension dans le clarificateur et obtenir les meilleurs rendements épuratoires. Cette filière est aussi la plus sensible aux surcharges hydrauliques. Cela veut dire que nous aurions du, a plus ou moins brève échéance, passer en séparatif tout notre réseau d'assainissement. Ce scénario a été suggéré par le bureau d'études et chiffré à 2,7 M€. Avec un coût pour la station de 1,8 M€, le surcoût attendu pour une facture d'eau de 120m³ s'élevait à + de 800 € a l'horizon 2020, soit environ trois fois le prix actuel ! Et ceci pour l'ensemble des habitants, pas seulement ceux raccordés au réseau d'assainissement!

A ce stade, il est apparu que nous n'avions pas le choix de la filière eau et que celui-ci était dicté par des seuils de rejets extrêmement sévères qui nous étaient imposés. Par exemple, alors que la réglementation ne nous y oblige pas, en tant que petite commune rurale, nous devons traiter le phosphore avec un seuil de rejet qui, en temps normal, s'applique aux agglomérations de plus de 100000 habitants ! Nous avons alors réuni tous les acteurs, décideurs et financeurs pour faire le point sur ces questions et nous sommes arrivés à un compromis qui nous ouvre aujourd'hui de nouvelles perspectives. Il existe d'autres filières que les boues activées qui sont moins chères en investissement et en exploitation, qui sont plus tolérante envers les réseaux unitaires et qui, cerise sur le gâteau, sont moins encombrantes. Avec l'espace ainsi libéré, il est de nouveau possible d'implanter des lits de roseaux...